

RAPPORT D'ANALYSES N° 24280249-001 - v0

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Code client : 10725

SIARV

 à l'attention de SECRETARIAT
 1 Espace Jean MAGNAT
 La Molière
 38770 LA MOTTE ST MARTIN

TYPE D'ANALYSE : SPECIFIQUE

Client : SIARV Vos Réf / Commande : /Bon pour accord du 08/10/2015 Commune : NOTRE DAME DE VAULX Lieu de prélèvement : STEP NOTRE DAME DE VAULX Point de prélèvement : ENTREE STEP DU 10/07 Origine de l'eau : Rejets Mode de traitement : Nature de l'échantillon : Eaux usées Date / heure de mise en analyse de l'échantillon : 10/07/2024 14:34	Prélèvement récupéré le : 10/07/2024 à 10:09 Par : Benoit Andre Date de prélèvement : à Observations In Situ : Echantillon réceptionné le : 10/07/2024 14:14 Température à réception (°C) : 6
--	--

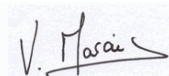
Cofrac	Paramètre	Résultat	Unité	Date d'analyse	Méthode	Seuil de quantification	Valeurs guides	Site Analyse
	Température de l'eau	7,9	°C			0		
	○ Minéralisation à l'eau régale	Fait		11/07/2024	NF EN ISO 15587-1			38
	○ Ammonium (NH4 en N)	13	mgN/l	11/07/2024	NF T90-015-1	1		38
	○ Azote Kjeldahl (N)	17	mg/l	11/07/2024	NF EN 25663	5,0		38
	Azote global (somme des espèces azotées quantifiables)	18,98	mg/l	11/07/2024	Calcul			38
	○ Demande biochimique en oxygène à 5 jours	41	mg/l	12/07/2024	NF EN ISO 5815-1	3		38
	Nombre de dilutions pour la DBO5 (1 réplicat par dilution)	4	-	12/07/2024				38
	○ DCO-ST	123	mg/l	12/07/2024	ISO 15705	10		38
	○ Matières en suspension totales sur filtre Millipore AP40	120	mg/l	10/07/2024	NF EN 872	2		38
	○ Nitrates (NO3 en N)	1,5	mgN/l	10/07/2024	NF ISO 15923-1	0,2		38
	○ Nitrites (NO2 en N)	0,48	mgN/l	10/07/2024	NF ISO 15923-1	0,03		38
	○ pH	7,8	Unité pH	10/07/2024	NF EN ISO 10523	2		38
	Température de mesure du pH	20,7	°C	10/07/2024				38
	○ Phosphore (P)	2,1	mg/l	23/07/2024	NF EN ISO 11885	0,010		38

Les paramètres identifiés par * dépassent les valeurs guides fixées.

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été récupéré

Observations : La DBO5 a été déterminée sur échantillon préalablement congelé.

 Véronique Marais
 Adj. directrice des laboratoires
 Signataire habilité



Copie envoyée à : -SIARV- Mr COUTURIER 38770 LA MOTTE SAINT MARTIN

Note d'informations sur les résultats : Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

Abréviations utilisées : UFC : Unité formant colonie. NPP : Nombre le Plus Probable. ST : Analyse réalisée par un sous-traitant en France. MS : matières sèches.

NA : Pour un paramètre correspondant à un total de molécules, cette mention signifie qu'aucune molécule n'a été quantifiée.

Les valeurs des limites et références de qualité sont exprimées dans l'unité du paramètre.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole O. Seules les déclarations de conformité portant sur des analyses réalisées dans leur totalité sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.

Il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat.

Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.

~ : Nombre estimé (Cas particulier : de 1 à 2 colonies; interpréter le résultat comme "Les micro-organismes sont présents dans le volume étudié").

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable si les données fournies par le client sont inexacts (données soulignées).

38 : Analyses réalisées par Normec Abiolab - 60 allée St Exupéry - 38330 Montbonnot Saint-Martin